

*Ordonné*, Que le Président laisse la Chaire et fasse Rapport.

Le tout néanmoins humblement soumis.

D. B. VIGER, Président.

Le 11 Mars 1826.

---

CHAMBRE D'ASSEMBLEE,

*Jeudi, 23 Mars 1826.*

*Résolu*, Que cette Chambre concourt avec le Comité Spécial dans son Rapport.